



Atelier « Renforcer les capacités des associations de solidarité internationale »
Assises « Yvelines partenaires du développement » Edition 2012

Animé par :
Michel ROUX, Chargé de communication SHIdF

Devant une quinzaine de participants, SHIdF organisme de formation, a rappelé en guise d'introduction au débat la place importante occupée par les structures associatives dans le tissu social, ici et ailleurs.

Une présentation rapide des éléments indispensables pour gérer correctement ce type de structure a été faite :

- Compréhension du dispositif associatif lié à la loi 1901.
- Droits et devoirs liés à la capacité de se « réunir en association ».
- Bonne gestion en « bon père de famille ».

SHIdF établi ensuite un parallèle entre les organisations en France, qui renforcent le lien social et permettent une implication « citoyenne » et celle en Afrique de l'Ouest ou ailleurs qui bien souvent sont « alimentaires ».

Cette différence fondamentale peut-être source d'incompréhensions ou de non-dits importants.

Après avoir rappelé les notions de « projet associatif » et « projets portés par l'association », sont évoquées ensuite dans le cadre du montage de dossier les difficultés grandissantes du fait d'un manque de connaissance des bénévoles.

Plusieurs pistes sont proposées pour palier à ses lacunes.

Trois questions sont mise en avant par l'intervenant :

- Un projet associatif pourquoi faire ?
- Les projets de l'association, obligation de résultat ?
- L'action/formation ici et là bas.

Suit un échange entre la salle et SHIdF qui porta essentiellement sur l'organisation associative.

Michel ROUX
Chargé de communication SHIdF